



| | |
|----------------|----------------------|
| Visa rédacteur | P Menissier |
| Visa diffusion | Bex du 05/06/2009 |

Diffusion :

- Bureau Exécutif pour diffusion
- Commission Nationale Slalom
- Présidents des Commissions Régionales slalom
- EN Slalom

Pour information :

CTRC

ETN Joinville

Présidents des commissions nationales d'activité

N/Réf. : PM/HB2009-398

| |
|--|
| COMPTE RENDU DE LA REUNION CNA SLALOM SAMEDI 14 MARS 2009 Joinville le Pont |
|--|

Etaients présents : Yannick LEBORGNE Vice Président Fédéral, Représentant du Bex.
Myriam PIERRON, Mehdi AMINI, Xavier JOURDAIN, Pierre MENISSIER, Serge VISEUR,
Emmanuel BRUGVIN (le matin)

| | |
|---|--|
| <p>1 - Infos diverses Pierre Menissier</p> | <p><u>Représentant du bureau exécutif aux réunions CNA Slalom :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans un souci de suivi et d'amélioration de la communication, les membres du Bex ont décidé d'avoir un référent pour chaque commission. La commission slalom sera suivie par Patrick Bérard. <p><u>Réponses de la CNA aux questions à l'AG FFCK :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Coût des engagements sur les courses nationales :</u> <p><u>Rappel :</u> La discussion et la validation de l'augmentation des frais d'inscription s'est faite en plénière par un vote des Régions sous le mandat de l'ancienne CNA. Ce coût est justifié par :</p> <p><u>Sur les courses N1</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La prise en charge de la totalité des juges, AIS, Nat (hébergement 2 nuits, repas et transport) - La nouvelle prise en compte des 2 juges, AIS, Nat, à la vérification des pénalités, la mise en place d'une sécurité et la mise en place d'un repas pour les athlètes. <p><u>Sur les courses N2 et N3.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La nécessité pour l'organisation de tenir à disposition 5 juges. - La nouvelle prise en compte des 2 juges à la vérification des pénalités, - Le coût d'exploitation des bassins artificiels. - La mise en place d'un plan de sécurité. <p>Le peu d'augmentation des coûts pendant huit années, les tarifs sur les nationaux seront indexés tous les ans sur l'inflation et les services demandés aux organisations. Pour l'augmentation des pénalités pour non présentation de juges : voir commission plénière 2008 et règlement spécifique slalom.</p> |
| <p>2 - Gestion Classements Medhi Amini</p> | <p><u>Sur classements non conformes au règlement :</u></p> <p>< Code sportif : un certificat médical de sur classement est obligatoire pour être surclassé. > Face au grand nombre de bateaux ayant couru une course sans être surclassés, la CNA propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'obligation pour les athlètes de faire les démarches de surclassement - Le maintien des embarcations déjà dans les résultats mais leur suppression du classement national. - L'interdiction de courir tant que les athlètes ne seront pas en règle. Pour cela, une liste des athlètes, ayant satisfait aux exigences réglementaires, sera diffusée aux organisateurs de courses et aux Juges arbitres. - Par cela, nous adoptons un dispositif semblable aux autres disciplines. |

| | |
|--------------------------------|--|
| | <p><u>C V F /Traitement des courses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La CNA Slalom a décidé de ne plus utiliser le programme CVF pour la gestion des courses, le classement et le calcul des points. La gestion se fait aujourd'hui avec un nouveau programme géré par Mehdi Amini Responsable bénévole de la CNA Slalom pour le suivi des courses et classements. Ce système a été présenté à Mr Yannick Leborgne, qui après avoir félicité les membres de la CNA Slalom pour le travail réalisé, a proposé de travailler avec les autres disciplines pour installer avec eux, les mêmes applications. <p><u>Travail à réaliser :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Création dans les tris du classement individuel des catégories vétéran 1 et vétéran 2. |
| Proposition de décision | <u>Sur classements non conformes au règlement :</u> Voir ci-dessus |
| Décision du Bex | |

| | |
|--|---|
| <p>3 - Animation nationale Serge Viseur</p> | <p><u>Travaux/ réflexions en cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Saisonnalité nombres et lieux des courses, réfléchir à passer la saison d'une année calendaire à une année civile - Proposition sur les interrégions (redécoupage, étanchéité) : le Bex mènera prochainement une réflexion sur les interrégions et nous propose de donner notre avis. - Etanchéité N2- N3 : réflexion sur la possibilité de montée et descente en cours de saison. - Championnats de France : maintien aux mêmes dates, des diverses Finales N1/N2/ C / J /Vet, rester sur une idée de fête annuelle du slalom. - Etudier la mise en place d'un circuit international, en France, des courses open sur les mois de juillet, août et septembre. - <u>Rappel :</u> Les compétiteurs ne peuvent plus s'inscrire, individuellement ou par club, sur les courses internationales. Ils doivent obligatoirement passer par une demande au siège Fédéral. (Décision F.I.C.) - <u>Pratique et course féminine :</u> la FIC réfléchit actuellement à la possibilité de faire un tracé différent pour les filles sur les courses internationales. La CNA propose de mener également un groupe de travail sur ce thème et plus largement sur la pratique féminine (catégories et quotas, bateaux, tracés) . <p>- <u>Accès à la finale N2 et aux championnats de France :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les listes de sélections seront publiées rapidement après le dernier week-end N2 pour les juniors et les séniors. Les listes pour les cadets et vétérans seront réalisées après la finale N3. Les podiums N3 de chaque catégorie pourront compléter cette liste s'ils ne sont pas sélectionnés directement par les quotas d'accès de catégorie d'âge. Dans ce cas il ni aura pas de montée systématique des suivants. - Pour ce qui est des finales N2B il ni aura pas de participations pour les podiums, à la FN2. <p>- <u>Décision :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La finale N1 étant cette année avant la finale N2, exceptionnellement, les podiums des finales N2 ne pourront pas participer sur la finale N1. |
| <p>4 - Jugement Myriam Pierron</p> | <p><u>Travaux en cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une formation/examen juge arbitre régional couplée avec l'examen de juge national, sur les finales N3 - Recensement des juges arbitres régionaux et des formateurs régionaux. - Suivi des juges des portes : recensement informatique en liaison avec fcanoë. - Harmonisation des formations régionales. - Préparation d'une formation des formateurs régionaux pour la saison prochaine. <p><u>RAPPEL :</u> Sur toutes les courses régionales/N3/N2 les clubs doivent fournir des juges non compétiteurs et formés. de un à trois bateaux = 1 juge, douze et plus bateaux = 2 juges (Règlement sportif, Chapitre 2 et 4)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les JA sont garants de l'application de cet article du règlement et des pénalités à percevoir si besoin auprès des clubs. - La CNA Slalom comprend et réfléchit aussi à réduire les difficultés d'application. Mais actuellement les courses sont impossibles à organiser sans Juge formé (les organisations, l'équité et le respect des compétiteurs sont en jeu.) |
| <p>5 - Règlement/ calendrier Xavier Jourdain</p> | <p><u>Calendrier 2010/2011 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Recadrage des courses N3 (un WE commun pour les quatre interrégions) - Nomination de 4 coordinateurs calendrier interrégion slalom : |

Est : Brigitte Jacquet
Nord : Serge Viseur (intérim)
Ouest : Hervé Busson
Sud : Alain Mugnier

Premières réflexions sur le règlement:

- Plus d'intégration du règlement international.
- Redéfinition des droits et devoirs du slalomeur.
- Éclaircissement sur l'animation.

Échéancier nouveau règlement :

- Cadrage et réunion pour l'élaboration du règlement commun d'avril à mai.
- La CNA se laisse jusqu'aux Championnats de France pour présenter un premier projet de révision du règlement spécifique à la réunion des régions.
- Et à la plénière de novembre 2009 vote des prochains règlements spécifiques.

Clôture à 18h.